

**Objet : Changement de fréquence de la collecte de vos déchets :**

Madame, Monsieur,

**À partir du Lundi 4 avril 2016, le ramassage de vos conteneurs individuels s'effectuera :**

- **1 fois toutes les 2 semaines pour les recyclables (couverture jaune).**
- **1 fois par semaine pour les ordures ménagères (couverture verte).**

Pour vous aider, le nouveau calendrier de collecte est imprimé au dos de ce courrier. **Attention**, lorsque votre jour de ramassage tombe un jour férié nous vous communiquerons ultérieurement le jour de rattrapage par courrier et sur notre site : <http://www.smivom-mouillonne.fr>.

Cependant par le changement de fréquence, vos conteneurs de 120L pourraient ne pas supporter le volume de déchets que vous produisez pendant l'intervalle de ramassage.

Le SMIVOM propose deux solutions :

- **Un bon remplissage qui consiste à :**
  - Réduire ses déchets en détournant les organiques vers le composteur, en apposant le STOP pub sur la boîte aux lettres et en consommant malin (évituez le suremballage).
  - Compacter les emballages un à un avant leur introduction dans le conteneur (découper les cartons trop gros, compresser les bouteilles, canettes...).

**Ne tasser jamais dans le conteneur, car le contenu restera bloqué lors de la vidange et ne sera donc pas entièrement vidé.**


- Si malgré tous vos efforts pour réduire le volume de vos déchets la dimension de vos conteneurs est insuffisante, vous pourrez venir procéder à **l'échange gratuit** de vos conteneurs de 120L contre des 240L\*, **du 4 au 8 avril et du 11 au 15 avril 2016 de 8 à 16 heures**. Et pour tous ceux qui ne pourront pas se libérer en semaine, les locaux seront exceptionnellement **ouverts le samedi 26 mars, les samedis 2, 9, 16, 23 et 30 avril ainsi que le samedi 14 mai 2016 de 9 à 13 heures**.

En cas de questions, le SMIVOM reste à votre disposition au 05.61.50.68.17 du lundi au vendredi de 8 à 16 heures ou par mail à : [contact@smivom-mouillonne.fr](mailto:contact@smivom-mouillonne.fr).

**Cordialement et merci, l'équipe du SMIVOM.**

**\*Dimension des conteneurs :** -240L : Hauteur = 1 mètre ; Largeur = 57,5 cm ; Longueur = 73 cm.  
-120L : Hauteur = 95 cm ; Largeur = 49 cm ; Longueur = 55 cm.

Prenez garde à ce que vos nouveaux conteneurs puissent rentrer dans votre véhicule

 Si vous êtes soumis à la redevance spéciale (Taxe pour les professionnels), un calendrier spécifique vous sera communiqué.